



Fiche Bilan

PROJET DE TERRITOIRE

2020
2025

ORIENTATION 4
CULTURE

Pour accompagner chacun
dans le développement
de ses valeurs humanistes



MUSIQUE

⑭ Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle pour renforcer la cohésion et l'attractivité territoriale

14

Objectif stratégique

Équilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle pour renforcer la cohésion et l'attractivité territoriale

ENJEUX 2021-2027

- Un maillage des équipements culturels par bassins de vie
- L'émergence d'espaces culturels transversaux (musique, danse, lecture publique...)
- La coexistence, la complémentarité et les coopérations entre acteurs privés et publics du territoire
- L'équilibre territorial de la diffusion de l'offre culturelle

ACTIONS PHARES

- Réhabilitation et/ou construction d'équipements culturels transversaux : « maison des arts » intercommunale, aménagement des équipements de proximité (bibliothèques, antennes de l'école de musique...) avec les communes
- Abbaye d'Aniane : restauration des bâtiments, des espaces et implantation de nouvelles fonctions
- Extension du musée de l'abbaye de Gellone
- Argileum : modernisation de la scénographie et aménagement d'un espace d'exposition en intérieur
- Mise en place de projets communs avec l'OCVH et TPVH
- Co-organisation d'événements culturels intercommunaux avec les communes
- Soutien à la diffusion d'œuvres de spectacle vivant et à la pratique théâtrale

Situation du territoire

L'offre existante : les acteurs de la diffusion, création et apprentissage de la musique

La Vallée de l'Hérault possède une scène musicale dynamique, soutenue par divers acteurs et structures dédiés à la diffusion, à la création et à l'apprentissage de la musique.

L'école de musique intercommunale

- Trois sites : Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire ainsi que des cours décentralisés à Saint-André-de-Sangonis
- 16 disciplines instrumentales au sein de 6 départements

- 21 professeurs
- 240 heures de formation par semaine
- 441 élèves en 2024 contre 335 en 2019
- 3 orchestres à l'école
- 93 concerts en 2024 contre 61 en 2019
- 9 065 spectateurs en 2024 contre 6 580 en 2019

Ce dynamisme n'est cependant pas également réparti sur tout le territoire.

Les locaux, particulièrement à Gignac sont en limite de saturation

Le Sonambule

Principal lieu de diffusion des musiques actuelles soutenu par la CCVH

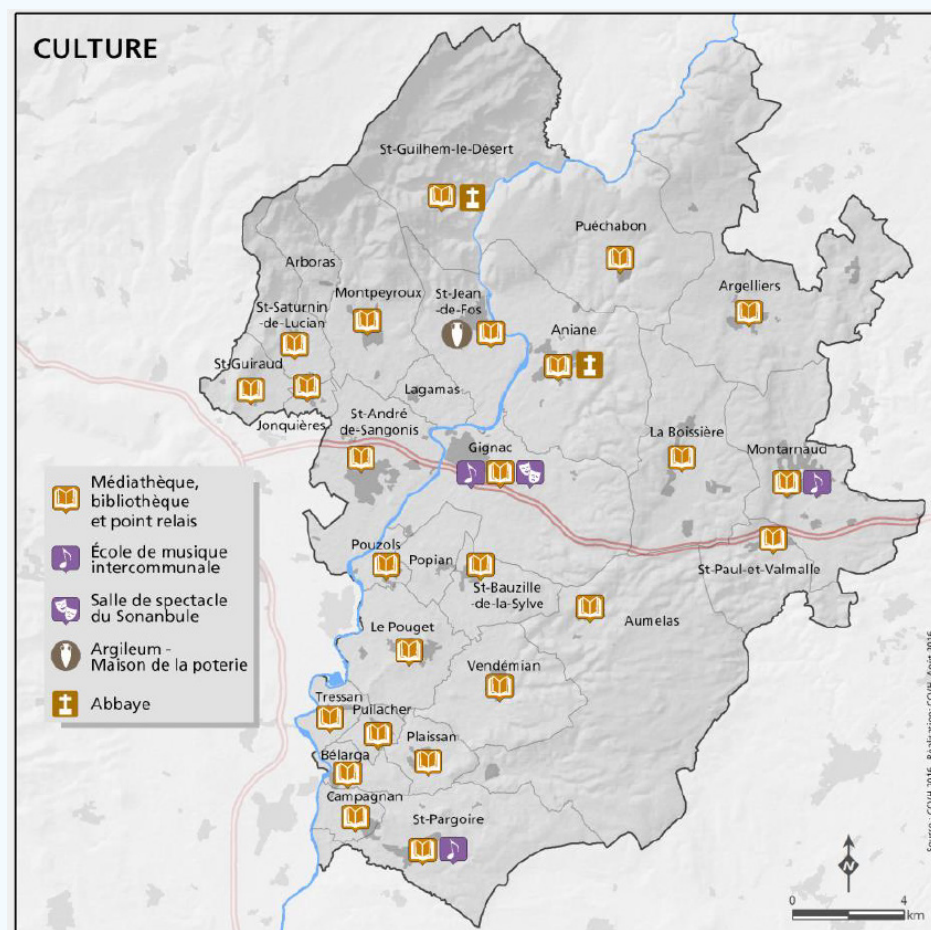
Les autres acteurs

- Plusieurs associations de proximité contribuent à l'apprentissage musical local
- De nombreuses compagnies artistiques sont basées sur le territoire
- Le territoire compte 3 harmonies municipales
- Plusieurs musiciens expérimentés proposent des cours particuliers

Les pratiques musicales du territoire

La Vallée de l'Hérault se caractérise par une grande diversité de pratiques musicales, allant des musiciens amateurs aux professionnels en passant par des semi-professionnels.

- 28 formations ont été recensées avec une palette de styles très variés
- 42,5 % des musiciens déclarent ne pas jouer en groupe.
- 27 % déclarent une pratique professionnelle
- 10 % se situent entre une pratique amateur et la professionnalisation



Bilan des opérations 2020-2025

Le service public de l'enseignement musical est une compétence de la communauté de communes depuis 2011. Le projet pédagogique de l'EMI pour la période 2018-2025, exprime une diversité de missions complémentaires, associant la sensibilisation musicale, la formation du musicien et la diffusion musicale.

OPÉRATIONS FINALISÉES

- Réhabilitation et rénovation de l'ancienne crèche de Montarnaud en antenne de l'école de musique
- Création d'un département de musiques actuelles amplifiées, comprenant un coaching vocal
- Acquisition de 2 tableaux numériques et de tablettes dédiées à l'enseignement musical

- Pratique collective : accueil des élèves de l'EMI dans les 17 ensembles musicaux ; organisation de stages et d'ateliers Jouer sur scène ; animation d'un chœur d'enseignants
- Création musicale dans les EHPAD
- Intervention dans les bibliothèques : mise en musique des livres par les parents, intervenants et bibliothécaires

OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Organisation d'événements grand public : festivals (PiAniano, Aïrs de famille, Grains de trompette...), concerts, ateliers, animations, venue de l'orchestre national de Montpellier
- Intervention auprès du public scolaire : Musique à l'école, programme de sensibilisation en milieu scolaire animé par 4 Dumistes et concerts à l'école
- Accompagnement du personnel des 5 crèches et du RPE pour l'éveil musical des tous petits : ateliers grandir en musique

OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- Installation à Gignac de bâtiments modulaires dédiés aux musiques actuelles
- Classement en Conservatoire à rayonnement intercommunal auprès du ministère de la culture
- Coopération renforcée avec le Sonambule

Moyens mobilisés

- Une école de musique composée d'une équipe administrative (3 agents) et de 20 professeurs diplômés et spécialisés
- Budget annuel de fonctionnement d'environ 800 000€
- Cofinancement du Département de 40 000€/an et soutien de la DRAC dans le cadre du CGEAC

Bilan 3D



Durable

--

Digital

- Utilisation de tableaux numériques et de tablettes pour les enseignements

Démocratique

- Accès du plus grand nombre à la culture

Défis 2027-2034

FAIRE ÉVOLUER

les locaux face à l'augmentation du nombre d'élèves musiciens

CRÉATION

d'un Pôle musique à Gignac

ACCENTUER

la collaboration avec les artistes, les associations d'enseignement locales, les communes (programmation)

ÉVOLUTION

vers un classement Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI)

Chiffres clefs

441

élèves

234

heures de cours
par semaine
par 21 professeurs

2 000

élèves de 70 classes
sensibilisés dans les écoles

118

concerts en 2024

15 000

spectateurs



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr